



## Championnat suisse 2023

1. manche	30 avril '23	NPZ Bern	Reitverein Ponyhof
2. manche	14 mai '23	NPZ Berne	Team Firewall
3. manche	27 août '23	Chalet à Gobet, VD	De Luz
4. manche	17 sept. '23	Curtilles VD	Poneys de la Broye
5. manche	1er oct. '23	Genève GE	Ranch Blackyland
Finale 2023	18/19 oct. '23	NPZ Berne	MGAS

Chers amis,

La nouvelle saison va bientôt commencer. Voici les nouveaux formulaires, merci beaucoup.

**O Les frais d'inscription sont versés à l'avance à la MGAS, les équipes sont inscrites pour les cinq manches et la Finale, seuls les changements doivent être annoncés.**

**O Tous les jeux pour toutes les manches ont été fixés par la commission des règlements.**

**O Seuls les casques sans visière sont autorisés, voir règlement bientôt en ligne.**

**O Tous les joueurs signent la charte.**

**O Tous les joueurs confirment qu'ils ont une assurance accident et une assurance responsabilité civile, qui inclut la participation aux compétitions équestres.**

Jusqu'à présent, chaque organisateur invitait les clubs/équipes, désormais les clubs inscrivent les équipes en début de saison (annexe équipes de base). Les équipes sont ainsi inscrites pour toute la saison, c'est-à-dire que si les mêmes joueurs jouent, il n'est pas nécessaire de faire une autre annonce. Comme jusqu'à présent, 3 à 5 cavaliers de base sont inscrits par équipe, dont 3 doivent jouer. Les équipes peuvent être complétées par un ou deux cavaliers de n'importe quelle autre équipe (à l'exception de la catégorie Open 1 par un seul cavalier), à condition que la catégorie d'âge soit respectée (monter dans des catégories supérieures est toujours possible, à condition que le cavalier et le poney aient le niveau).

Années de naissance en 2023 pour les catégories suivantes et équipes inscrites :

U12 : 2011 et +jeune / U15 : 2008 et +jeune / U18 : 2005 et +jeune / Open – ouvert

4 équipes / 6 équipes / 7 équipes / Open1 6 et Open E 10 équipes

Les clubs inscrivent leurs joueurs jusqu'au 20 mars (indications des cavaliers) et paient la licence annuelle MGAS (CHF 60/joueur) jusqu'au 31.3.2023. Les cavaliers qui arrivent en cours de saison sont inscrits ultérieurement par le club avant leur premier engagement auprès de la MGAS et la licence annuelle ou une licence journalière de CHF 20 est versée, compte UBS titulaire : MOUNTED GAMES ASSOCIATION IBAN : CH22 0024 0240 6587 8002 Q.

Désormais, les clubs versent spontanément la finance d'inscription au plus tard un mois avant la manifestation CHF 200/par équipe à la MGAS voir ci-dessus avec la mention : finance d'inscription pour 1er concours club xy. Trois semaines avant la manifestation, le caissier de la MGAS transfère CHF 150/équipe à l'organisateur.

Les désistements d'équipes doivent parvenir par mail au responsable MGAS pour le championnat CH (astrid@ponys.ch) au plus tard un mois avant le tournoi. Les annulations jusqu'à 1 mois avant l'événement sont gratuites. Les teams qui annulent leur participation jusqu'à 2 semaines avant l'événement doivent s'acquitter de 100 CHF ; pour les annulations ultérieures, la totalité des frais d'inscription de 200 CHF/équipe est due.

Les changements au sein de l'équipe sont également annoncés par e-mail une semaine avant la course. Les changements de dernière minute doivent impérativement être signalés par écrit le matin avant le début du concours lors du briefing.

Les équipes u12 et u15 reçoivent comme auparavant un flot et un sachet de friandises comme prix. Les équipes u18 et Open ne reçoivent plus de flots. En revanche, les premiers de la session recevront un prix un peu plus important (d'une valeur d'environ 10-15 CH par cavalier), tous les autres recevront un prix de consolation.

Nous souhaitons à tous une saison 2023 intéressante, passionnante et sans accidents.

7.3.2023/as

Avec un grand merci à Deepl.com